

COMMUNIQUE DE PRESSE

## Présentation du bilan 2016 du Centre de stockage de la Manche et de la dernière édition de l'Inventaire national des matières et déchets radioactifs

### Contacts presse

Marie-Pierre Germain  
Responsable Communication  
Tel. 02 33 01 69 13  
Port. 06 83 69 46 39  
marie-pierre.germain@andra.fr

### À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

**Indépendante des producteurs** de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra est chargée de la **gestion durable de l'ensemble des déchets radioactifs français**. Elle met son expertise et son savoir-faire au service de l'État pour **concevoir des solutions de gestion**, et pour **exploiter et surveiller** des centres de stockage de déchets radioactifs **en protégeant l'homme et l'environnement de l'impact de ces déchets sur le court et le long terme**.

**Jeudi 22 juin, lors de l'assemblée générale de la Commission locale d'information (Cli), l'Andra a présenté le bilan de la surveillance du Centre de stockage de la Manche en 2016. L'Agence a également présenté les grandes lignes de la dernière édition de l'Inventaire national des déchets et matières radioactives, document élaboré tous les 3 ans dans le cadre de sa mission de service public.**

Les résultats 2016 du Centre de stockage de la Manche confirment le très faible impact du Centre sur son environnement : 0,18 microsievvert par an, soit plus de 1 000 fois inférieur à l'impact de la radioactivité naturelle ; ainsi que le bon comportement de la couverture, qui protège les ouvrages de stockage de déchets radioactifs.

Concernant le sujet du tritium, sujet régulièrement abordé lors des assemblées générales de la Cli, les résultats 2016 confirment la baisse des valeurs de ce radioélément dans la nappe phréatique et dans les ruisseaux proches du Centre. L'Agence a rappelé que la présence du tritium était majoritairement due à une pollution historique liée à un incident survenu en 1976, et non aux activités actuelles du Centre. Ces éléments ont été confirmés par le collège scientifique de la Cli.

Les 10 000 mesures réalisées par l'Andra dans le cadre de son plan de surveillance montrent que le Centre de stockage de la Manche ne présente aucun danger pour la population ou l'environnement.

L'Andra a également présenté en séance l'édition 2015 de l'Inventaire national des déchets et matières radioactives, document qu'elle réalise tous les 3 ans au titre de sa mission de service public. Cet inventaire répertorie et rend publiques les informations sur la provenance, l'état des stocks et la localisation des matières et déchets radioactifs sur le territoire français. Il présente également les quantités prévisionnelles de déchets radioactifs à fin 2020, fin 2030 et à la fin de vie des installations nucléaires. Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.andra.inventaire.fr](http://www.andra.inventaire.fr)

La totalité des résultats de la surveillance du Centre de stockage de la Manche sont disponibles sur le réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement au [www.mesure-radioactivite.fr](http://www.mesure-radioactivite.fr) ainsi que dans le bilan annuel de la surveillance du Centre et dans le rapport d'information sur la sûreté nucléaire et la radioprotection qui sera publié à la fin du mois de juin 2017. Ce rapport sera mis en ligne sur le site internet [www.andra.fr/andra-manche](http://www.andra.fr/andra-manche).